



Fin de la campagne « Fermons les zones d'attente » : Retour sur les temps forts de l'année 2022 !

Communiqué
Le 6 avril 2023

Lancée le 22 novembre 2021, la [campagne](#) « Fermons les zones d'attente » s'achève après plus d'un an de mobilisation. Tout au long de cette campagne, l'Anafé a mené des actions de contentieux, plaidoyer, mobilisation, sensibilisation et communication pour que l'enfermement administratif aux frontières cesse.

Cette campagne a été riche en événements, rebondissements et mobilisations collectives. Grâce au soutien de ses membres, partenaires, soutiens et alliés, l'Anafé a pu dénoncer devant des juges, des responsables politiques, des journalistes et des instances de protection des droits les conséquences dramatiques de l'enfermement sur les personnes qui en sont victimes.

« La campagne « Fermons les zones d'attente » prend fin, mais l'Anafé continuera de militer contre l'enfermement des personnes étrangères aux frontières en 2023 et aussi longtemps qu'il le faudra ! », déclare Alexandre Moreau, président de l'Anafé.

Voici quelques temps forts de la campagne :

- Le 17 janvier, **61 organisations nationales, 62 organisations locales et 128 personnalités**, demandent la fermeture des zones d'attente dans une [Tribune](#) publiée sur le site du journal [Libération](#).
- Le 15 février, l'Anafé invite les parlementaires à exercer leur droit de visite des zones d'attente. **30 élus répondent positivement : 13 députés, 9 sénateurs et 8 députés européens.**
- Le 24 février, l'Anafé interpelle les candidats à l'élection présidentielle dans une [lettre ouverte](#) afin de connaître leurs propositions et engagements concernant l'enfermement aux frontières à l'aune du Pacte européen sur la migration et l'asile. Ce dernier entend exporter le modèle de la zone d'attente française à toutes les frontières extérieures de l'Europe. **2 candidats** s'expriment sur le sujet à la suite de ce courrier – Nathalie Arthaud et Jean-Luc Mélenchon.
- De mars à septembre, l'Anafé prépare **15 visites de zones d'attente de parlementaires** – dont **14 que l'Anafé accompagne en visite** – à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, Orly, Marseille, Strasbourg, Lyon, Toulouse, la gare de Modane, le port de Marseille et Marseille-Le Canet.
- Le 25 octobre, l'Anafé publie une [lettre ouverte](#) adressée à la Première ministre, au ministre de l'Intérieur et aux parlementaires – [L'enfermement administratif aux frontières : une politique migratoire génératrice de souffrance et de violences](#) – à la veille de débats dans les hémicycles et de la préparation d'un nouveau projet de loi « Immigration » par le ministère de l'Intérieur. Dans cette lettre, l'Anafé rappelle ses constats depuis 30 ans : violations des droits et notamment du droit d'asile et de l'intérêt supérieur de l'enfant, conditions d'enfermement variables et souvent indignes, conditions d'hygiène et sanitaires dégradées, etc.
- Le 21 novembre, l'Anafé et Migreurop animent la conférence « [Lutter contre la criminalisation des migrations : de la fin de l'enfermement à la liberté de circulation](#) ».
- Le 18 janvier 2023, l'Anafé et Loopsider réalisent une [vidéo](#) avec les élues Elsa Faucillon, Danièle Obono et Sandrine Rousseau, vidéo dans laquelle le président de l'Anafé Alexandre Moreau, leur remet la carte des 98 zones d'attente et des 4 lieux privatifs de liberté à la frontière franco-italienne. Le même jour, l'Anafé adresse ladite carte à près de 600 parlementaires pour qu'ils exercent leur droit de visite.

- Tout au long de la campagne, l'Anafé a partagé [les histoires de zone d'attente](#) sur les réseaux sociaux chaque semaine – **34 témoignages** publiés et **9 posts pédagogiques** – et **2 guides de sensibilisation** sur [l'enfermement aux frontières](#).

Toutes les actions mises en place dans le cadre de la campagne « Fermons les zones d'attente » ont permis de renforcer la conviction de l'Anafé qu'**il est plus que nécessaire qu'il soit mis fin à l'enfermement administratif des personnes étrangères** et de la nécessité de sensibiliser l'opinion publique sur les conséquences des politiques migratoires répressives. Cela a également permis à l'Anafé de rallier de nouveaux partenaires à cette mobilisation.

Si la campagne « Fermons les zones d'attente » est arrivée à son terme, la mobilisation pour la fin de l'enfermement administratif des personnes étrangères est d'autant plus essentielle à l'heure où le gouvernement propose un projet de loi qui va encore davantage stigmatiser et criminaliser les personnes étrangères et réduire leurs droits aux frontières.

Tant que les lieux d'enfermement aux frontières existeront, l'Anafé se mobilisera pour dénoncer les violations des droits et les conséquences de cet acharnement administratif contre les personnes en migration.